



■ L'espace Belvaux. © TONNEAU

L'espace Belvaux vendu par la Province

LIÈGE

Pour 1.570.750 €, à la Régie des Bâtiments... l'objectif de l'acquéreur est de créer ici une maison de détention pour détenus purgeant des peines de courtes peines.

L'acte validé ce jeudi après-midi au conseil provincial liégeois ne signifie pas qu'une maison de détention sera effectivement créée, au numéro 189 de la rue Belvaux (espace belvaux)... mais il s'agit néanmoins d'une étape importante vers la concrétisation de ce projet.

Ce jeudi en effet, le conseil provincial a été amené à se prononcer sur la vente de l'ensemble immobilier de la rue Belvaux. Pour rappel, ce scénario était écrit puisqu'en décembre dernier, le même conseil avait dû se prononcer sur une expropriation, pour cause d'utilité publique, ou plus exactement de marquer son accord sur l'indemnité proposée, à savoir un peu plus de 1,5 million. On rappelait à la Province que cet accord n'était qu'une formalité, la cause invoquée par la Régie des Bâtiments, à savoir l'utilité publique, ne pouvant être refusée.

■ Bâtiment vide

Depuis que les services de la Province qui occupaient ce site ont rejoint le bâtiment du B 3 à Bavière, la Province n'avait pas trouvé d'occupation "utile" à ses services. L'espace Belvaux était donc vide... et la Régie des Bâtiments avait dès lors jeté son dévolu dessus; précisément pour en faire une maison de détention. Ce qui reste encore le noeud du problème.

Fin novembre 2023, le ministre de la Justice Paul Van Tigchelt

s'était déplacé pour expliquer aux riverains le projet nourri par l'État. Face au problème de surpopulation carcérale en effet, l'idée développée est celle de créer, en marge des prisons classiques, ces maisons de détention. Leur objectif: accueillir des détenus purgeant de courtes peines. La particularité de ces maisons de détention étant que les détenus ne sont pas "enfermés" de manière classique mais disposent d'un droit de sortie, pour participer à des formations notamment, afin de retrouver un emploi et, à long terme, se réinsérer dans la société. *"Une manière plus humaine de traiter les gens, pour éviter les récidives"*, avait argumenté le ministre.

Du côté des riverains, l'appréciation du projet reste toutefois tout autre. Réunis au sein du collectif "pour la préservation de l'espace Belvaux", les riverains évoquent en effet un quartier déjà particulièrement dense en habitations, où il est difficile de se déplacer. En outre, de nombreux habitants du quartier ne voient pas d'un bon oeil l'arrivée de ces nouveaux voisins... Enfin, l'espace Belvaux est aussi l'un des derniers et trop rares espaces verts de Grivegnée, qui serait en grande partie sacrifié par la construction de nouveaux bâtiments dans ses jardins.

Reste que ce jeudi, la Province a bien acté, pour un montant de 1.570.750 euros, la vente du site.

Marc Bechet